

LE

Naturaliste Canadien

Vol. VII. CapRouge, Q., JANVIER, 1875. No. 1

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER.

SI NOUS ETIONS MINISTRE ?

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Spécialement dévoué à la science, nous nous interdisons d'ordinaire toute excursion en dehors des bornes de notre domaine ; mais, comme la science ne peut s'acquérir que par l'instruction, nous considérons toute question en rapport avec l'éducation de la jeunesse comme rentrant dans le cadre de nos attributions. Au moment où l'on se prépare à remanier notre loi d'éducation, nous croyons devoir soumettre au public nos observations sur plusieurs points importants, dans l'espérance qu'elles pourraient valoir auprès de qui de droit, pour le plus grand bien de la communauté.

En dehors de tout entrainement politique, et connaissant quelle influence souvent pernicieuse l'exigence des partis exerce sur les organes de publicité, soumettant la vérité à des réticences plus ou moins coupables, ou ne lui permettant de se montrer que sous une face impuissante à faire valoir tous ses droits, l'opinion d'une personne désintéressée, qui n'a en vue que le bien public, quelque faible qu'elle puisse être d'ailleurs, reçoit un certain poids du motif même qui l'inspire, et ne peut nuire dans tous les cas.